**Un(e) expert(e) en suivi et évaluation pour le projet de modernisation de l’état civil en République Centrafricaine**

1. **Contexte et justification**

Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau cadre harmonisé des finances publiques, La RCA a procédé à la transcription des 6 directives communautaires sur la gestion de finances publiques qui ont été internalisées dans le corpus juridique national.

Un comité interministériel du Budget Programme (BP)est opérationnel avec la désignation des comités ministériels du BP dans plus de la moitié des ministères. Des outils de mise en œuvre de la réforme ont été élaborés , tels que des guides sur le BP ainsi que des maquettes budgétaires . En conséquence, le MISP s’est doté d’une maquette budgétaire.

En prenant en compte les actions prévues dans le plan de mise en œuvre de la réforme, l’UE a financé un voyage d’études/ capitalisation au Togo et au Burkina Faso auquel ont participé des cadres des ministères de la justice et de l’intérieur. C’est lors de ce séjour que les cadres desdits ministères ont pu toucher du doigt les enjeux et les défis rencontrés lors du processus de basculement dans les ministères sectorielles respectifs des pays hôtes.

Toujours dans la continuité de la préparation au basculement au BP, une formation de base du budget programme a été organisée avec le concours de l’UE en début du mois de février. Elle était centrée sur les bases du BP. Au cours de cette formation, il est apparu la nécessité de procéder au renforcement des capacités sur les notions de la gestion axée sur les résultats, compétence clé pour les acteurs en charge de la budgétisation par programme.

Cette formation sur l’application de la gestion axée sur les résultats (GAR)à la budgétisation par programme s’inscrit ainsi dans la continuité de la première session de formation aux bases du budget programme.

**Dans ce cadre, CIVIPOL recrute pour une durée de 5 jours un(e) expert(e) en suivi et évaluation.**

1. **Objectifs poursuivis**

L’objectif global de cette formation est de permettre aux agents et cadres du MISP de se familiariser avec les techniques d’élaboration, d’exécution et de suivi, en s’appropriant des principes et outils de la GAR, afin qu’ils soient plus efficaces dans l’élaboration des documents de mise en œuvre du budget programme.

De manière spécifique, les participants seront capables de :

* Expliquer les principes fondamentaux de la GAR ;
* Fournir les outils de la GAR ;
* Définir les conditions préalables à la GAR ;
* Maîtriser les étapes de la GAR ;
* Expliquer les concepts et les enjeux de la GAR dans l’approche budget programme

1. **Résultats attendus**

Les résultats attendus à la suite de cette formation sont :

* Les principes fondamentaux de la GAR sont expliqués ;
* Les outils de la GAR sont fournis ;
* Les conditions préalables à la GAR sont définies ;
* Les étapes de la GAR maîtrisées ;
* Les concepts et les enjeux de l’approche budget programme sont expliqués ;

1. **Orientation méthodologique**

La formation sera assurée par l’expert SE et un facilitateur du MISP. Le facilitateur a une expérience avérée sur le fonctionnement de l’administration publique. L’Expert devra être en activité dans une structure publique et disposer de connaissances en Gestion Axée sur les Résultats et en Budget Programme.

1. **L’expertise suivi et évaluation**

Sous la supervision du chef d’équipe du projet, l’expert SE sera en charge des tâches suivantes :

* *Préparer et développer les modules de cours sur la* GAR dans la gestion publique : *Les modules de cours seront transmis à Civipol pour approbation une semaine avant le début de la mission.*
* *Élaborer un memento de formation (agréable à consulter) : en format livret A3 de 4 feuillets.*
* *Conduire l’animation des sessions prévues*
* *Conseiller les participants dans la relecture de leur maquette du Budget programme*

1. **Durée de la mission**

L’expertise SE sera réalisée sur 5 jours. Le formateur proposera un calendrier sur la base des modules élaborées.

* 1j : Préparation du memento et autres supports : In situ / at home
* 3j : Déroulement des formations : In situ
* 1j : Débriefing avec l’équipe projet

1. **Profil de l’expert**

La mission sera réalisée par un expert international en suivi évaluation.

**Qualifications et compétences**

* Titulaire d’un diplôme Master en Économie, Gestion ou équivalent.

**Expérience professionnelle générale**

* Expérience professionnelle de 15 ans au moins en finances publiques- dont 5 ans, au moins comme cadre de ministère des finances ou de l’économie.

**Expérience professionnelle spécifique**

* Expérience avérée dans la gestion axée sur les résultats
* Expérience avérée de formateur sur la budgétisation par programme dans un pays de la CEMAC ou de l’UEMOA
* Expérience avérée en planification stratégique et opérationnel avec les ministères de la sécurité est un atout
* Connaissances en informatique en logiciel de présentation ; PWPoint , Prezi….

**Langue de travail :**

* Excellente maîtrise de la langue française à l’oral comme à l’écrit.

1. **Durabilité/impact attendu sur le résultat du projet**

# Le renforcement des capacités en gestion axée sur les résultats des acteurs de la chaine des dépenses du MISP, participe ou contribue à accompagner la DFC dans ses tâches quotidiennes de budgétisation des activités du MISP.

La GAR constitue le socle de l’apprentissage de la budgétisation par programme. Cette formation s’est donc avérée déterminante pour accompagner le MISP dans le passage du budget moyens au budget programme. Au moyen de cette formation, les connaissances nécessaires à la compréhension de la formulation des documents de programmation économique et budgétaire pluriannuelle du BP seront acquises. Cela facilitera l’appropriation des changements liés à cette réforme dont l’aboutissement est prévu pour 2025.

Tout l’enjeu de la présente mission est que les cadres du MISP maitrisent les notions clés nécessaires au basculement en mode programme. En effet, le MISP est un ministère sectoriel pilote pour le basculement. Cette formation fait suite aux différentes actions de renforcement de capacité mises en œuvre depuis le début du projet, à savoir, la visite de capitalisation des cadres du MISP au Togo et Burkina Faso en 2021, les formations sur l’exécution du budget (en mode moyens) et les formations initiales à la budgétisation par programme en 2022.

1. **Communication et visibilité**

L’expert(e) sera tenu(e) de respecter les règles de visibilité de l'Union Européenne pendant toute sa mission ainsi que les formats de présentation.

1. **Documentation disponible**

- Proposition de maquette du BP

- Documents de politiques et ou de stratégies du ministère

- Plans d’actions et plans de travail annuels, le cas échéant.

**Contact** : Merci de bien vouloir adresser votre candidature, avec copie des diplômes, composée d’une lettre de motivation et d’un CV, de préférence au format UE, aux adresses suivantes : [pinaud.c@civipol.fr](mailto:pinaud.c@civipol.fr) au plus tard le 4 mai 2022. Merci de préciser l’intitulé du poste en objet de votre email.